

## Séance ordinaire :

L'an deux mil seize

Le 08 mars à 20h 30

le Conseil Municipal de BUSSY ALBIEUX convoqué le deux mars s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Mr VIAL

Présents : MM VIAL, LEFEBVRE, DERORY, TRIOMPHE, MASSARD PONCET, ESSERTEL, DALBEGUE, GAUMOND, VINCENT

Absente avec excuse : MM VERMOREL,

Mme TRIOMPHE a été nommée secrétaire de séance.

Après lecture et signature du procès-verbal précédent passent à l'ordre du jour les questions suivantes :

### Orientations budgétaires 2016

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal d'inscrire les dépenses Investissement suivantes :

#### Budget Assainissement

Assainissement 4<sup>ème</sup> tranche

#### Budget général

- Ecole
- Salle Polyvalente
- Requalification du Bourg
- Panneaux affichage avec vitrine
- Mise en accessibilité bâtiments communaux
- Site Internet mairie
- Démolition et aménagement parking
- Confortement Pont de Gouttebelin
- Enfouissement réseaux secs bourg
- Achat tables salle réunion
- Vidéoprojecteur, chaise bureau

Le Conseil Municipal valide ces prévisions

### Vote des taux des contributions directes

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'impositions des trois taxes directes locales pour l'année 2016. Les bases d'impositions pour l'année 2016 n'ont pas été notifiées par les services fiscaux. Une simulation a été faite sur les bases 2015

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier les taux d'impositions par rapport à l'année précédente, à savoir :

**Taxe d'habitation : 6.06**

**Taxe foncier bâti : 11.97**

**Taxe foncier non bâti : 43.08**

### Assainissement 4<sup>ème</sup> tranche – avant projet – demande de subventions

Monsieur le Maire donne connaissance à son Conseil Municipal de l'étude d'avant-projet et coût prévisionnel en vue de la mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales du bourg.

Mr le Maire expose que les maîtres d'œuvres proposent une tranche ferme et des options.

Après étude de ces propositions le Conseil Municipal souhaite que soit réalisé la tranche ferme, c'est-à-dire la mise en séparatif des réseaux d'assainissement du bourg et l'option 1 qui consiste en une extension de 20 mètre en direction de Saint-Germain-Laval pour permettre le

raccordement futur des terrains constructibles sur les parcelles B10 et B11 et de l'habitation située sur la parcelle cadastrée B345

L'estimation prévisionnelle est de **97 321.50€ H.T.**

Après délibération, le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental et Agence de l'Eau

### **Contrat de travail agent des Ecoles**

Mr le Maire expose à son Conseil Municipal que Mme MASSACRIER Jocelyne agent des écoles non titulaire a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> mars 2016.

Dans le cadre d'un cumul emploi retraite, elle souhaite continuer de travailler aux services de la commune de BUSSY-ALBIEUX.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat à durée déterminée, du 16 mars 2016 au 15 juillet 2017, à Mme MASSACRIER Jocelyne, à raison de 6H00 par semaine

Les crédits seront inscrits au budget

### **Site Internet**

Une présentation de la page d'accueil et des rubriques est faite. La commission communale y travaille ardemment. Toutes les suggestions et documents sont les bienvenus.

### **Pont de Gouttebelin**

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal que le Conseil Départemental accorde une dérogation pour démarrer les travaux. Cette autorisation ne vaut pas accord de subvention.

Cinq entreprises ont été consultées. Ces entreprises se sont rendues sur les lieux

Deux d'entre elles n'ont pas voulu déposer d'offre

Au vu des devis, le Conseil Municipal souhaite obtenir des informations complémentaires des entreprises

### **Cérémonie 19 mars :**

Ella aura lieu dimanche 20 mars à 2016 à 11H00 à Arthun